



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°510 du 23 au 29 janvier 2025

PROCESSUS DDR
NOUVELLE PHASE

OMVS
PROJETS ÉNERGÉTIQUES

CLUBS MALIENS
REVERS CONTINENTAL

DIGITALISATION

UNE ÉVOLUTION AUX MULTIPLÉS ENJEUX

Annoncée par les autorités en juin 2024, la digitalisation de l'administration constitue un vaste chantier destiné à moderniser l'administration publique et à offrir aux citoyens des services plus accessibles et plus efficaces.

GRATUIT

Ne peut être vendu

QUI VEUT ÉPOUSER MON FILS

AFRIQUE



**QUI SERA L'EPOUSE ET LA BELLE-FILLE IDEALE ?
RDV LE SAMEDI A 20H30 SUR CANAL+**

POP

ÉDITO

2025 : Le Mali en quête de renouveau culturel

Lors de son discours à la Nation à la veille du Nouvel an, le Président de la Transition, le Général Assimi Goïta, a décidé de faire de 2025 « l'année de la Culture ». Une initiative saluée par de nombreux acteurs qui espèrent ainsi faire sortir ce secteur de l'ombre. Placée sous le signe du « Mali Kura », cette démarche entend renforcer l'unité nationale en valorisant le patrimoine culturel, facteur-clé de cohésion et de résilience face aux crises. C'est ainsi que deux activités-phares, les États généraux de la Culture et la 3ème Journée de la souveraineté retrouvée, ont été organisées. Les autorités voulaient ainsi afficher leur volonté de replacer la culture au cœur de l'identité nationale. Cependant, pour transformer ce symbole en réalité tangible, des efforts plus audacieux sont nécessaires. Déclarer 2025 « année de la Culture » est un premier pas, mais il doit s'accompagner d'un programme culturel structuré et porté par le ministère de la Culture en étroite collaboration avec les opérateurs et acteurs culturels. Ce programme ne peut se limiter à des manifestations ponctuelles ou à des annonces médiatiques. Il doit intégrer tous les secteurs, du tourisme à l'éducation, en passant par la diplomatie et l'économie. De plus, la culture doit devenir une priorité transversale dans les politiques publiques. Chaque département ministériel doit incorporer cette ambition dans ses actions quotidiennes. Les dirigeants doivent montrer l'exemple en adoptant un comportement qui reflète les valeurs et traditions qu'ils souhaitent promouvoir. Il s'agira ainsi d'insuffler un véritable renouveau, où la culture ne sera pas une thématique isolée, mais un moteur de transformation sociale et économique. Si les autorités veulent que cette année soit gravée dans l'histoire, elle devra être portée par des actes forts, qui marqueront l'esprit et le cœur de chaque Malien. Pour le moment, nous n'en sommes pas encore là.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

2 000

francs CFA, c'est désormais le prix de cession du m² de la parcelle à usage d'habitation dans le District de Bamako depuis le 8 janvier 2025.

ILS ONT DIT...

- « La tendance du froid va continuer à se maintenir jusqu'à mi-février. Elle sera beaucoup plus intense dans les régions du nord et du centre du pays ». **Amadou Diakité, Chef de service prévision et observation de Mali-Météo**, le 22 janvier 2025.
- « Il est urgent que l'ensemble de la communauté humanitaire et des bailleurs de fonds renouvelle son engagement pour répondre aux besoins humanitaires essentiels ». **Khassim Diagne, Coordinateur humanitaire des Nations Unies par intérim**, le 22 janvier 2025.

Donnez votre avis sur Journal du Mali

RENDEZ-VOUS

25 janvier 2025 :

Manchester City – Chelsea - Premier League

27 janvier - 2 février 2025 :

Festival Ogobagna – Place du Cinquantenaire - Bamako

3-6 février 2025

Investing in African Mining Indaba, Cap, Afrique du sud

15 février 2025 :

Concert Dr Keb - Palais de la culture Amadou Hampaté Ba - Bamako

UN JOUR, UNE DATE

23 janvier 2020 : La ville de Wuhan en Chine est mise en quarantaine en raison de l'épidémie de Covid19 qui a éclaté dans le pays en décembre 2019.



Rokia Traoré, incarcérée depuis fin novembre à Bruxelles dans le cadre d'un conflit avec son ex-conjoint relatif à la garde de leur fille, a été libérée mercredi 22 janvier ont annoncé les avocats des deux parties.



Le parquet a requis, le 15 janvier 2025, une peine de 5 ans d'emprisonnement ferme et une amende de 5 milliards de francs guinéens contre l'ancien Premier ministre **Ibrahima Kassory Fofana**, accusé du détournement de 15 milliards de francs guinéens.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



La ville de Sarajevo en Bosnie Herzégovine a été recouverte d'un épais brouillard à cause de la pollution, ce 22 janvier 2025 pour la deuxième journée consécutive.

DIGITALISATION : UNE ÉVOLUTION AUX MULTIPLES ENJEUX

Annoncée par les autorités en juin 2024, la digitalisation de l'administration constitue un vaste chantier destiné à moderniser l'administration publique et à offrir aux citoyens des services plus accessibles et plus efficaces. Enclenché depuis quelques années, ce processus de transformation numérique vient de se doter d'une Politique nationale et de son Plan d'action « Mali 2029 ». Occasion de faire le point sur les avancées et les défis à relever.

FATOUmata MAGUIRAGA

Le 19 juillet 2024, le Programme de digitalisation des moyens de paiement et des services publics a été lancé. Déployé à Bamako pour sa phase pilote, il devrait progressivement s'étendre à toutes les régions et aux représentations diplomatiques. Le programme inclura tous les services de manière progressive. Cette digitalisation vise à améliorer la transparence des processus administratifs et à renforcer la confiance des citoyens. Destinée à lutter contre la fraude et la falsification des documents administratifs, l'initiative doit permettre une amélioration de l'accessibilité des services publics. En outre, la digitalisation doit améliorer la performance de l'administration et permettre à l'État de réaliser des économies d'échelle grâce à la mise en place d'une administration électronique. L'élaboration de la nouvelle Politique nationale de développement de l'économie numérique s'inscrit dans la continuité de « Mali numérique 2020 », dont l'évaluation a révélé certaines limites. En effet, le taux d'exécution global était de 27,30%, soit 18 actions menées à terme sur les 66 programmées, avec un taux de mobilisation des ressources de 24,24%, soit 54,5 milliards de francs CFA sur les 224,792 prévus. La nouvelle politique vise donc à insuffler une dynamique renouvelée pour répondre aux défis actuels à travers la digitalisation, afin d'assurer transparence, efficacité et célérité de l'action publique. Dès le 22 juillet 2024, le coup d'envoi du paiement digital pour les services de l'état-civil

a été donné. Au Mali, l'enregistrement des naissances a connu des progrès significatifs, mais des disparités persistent, nécessitant la poursuite des efforts pour relever les défis. Depuis 2022, les initiatives du gouvernement pour numériser l'enregistrement des naissances sont accompagnées par l'UNICEF. Ce processus s'est concrétisé par la mise en place d'une plateforme regroupant les principaux événements de l'état-civil (naissance, mariage, décès). La plateforme constitue une première entièrement dédiée répondant aux besoins des usagers, aux normes internationales et au cadre légal. Le système pilote mis en place dans 10 zones regroupe les centres d'état-civil, les structures de santé et les tribunaux. La mise en œuvre effective de cette étape permettra d'accélérer les efforts vers l'enregistrement universel, notent les acteurs. Le 16 janvier 2025, le Système Intégré de Gestion des Dossiers Judiciaires (SIG-DJ) a été

L'élaboration de la nouvelle politique nationale de développement de l'économie numérique s'inscrit dans la continuité de « Mali numérique 2020 », dont l'évaluation a révélé un taux d'exécution de 27,30%, avec un taux de mobilisation des ressources de 24,24% soit 54,5 milliards FCFA sur les 224,792 prévus.

lancé par le ministre en charge de la Justice et celui en charge de l'Économie Numérique. Le SIG-DJ, conçu par l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC), est un outil innovant. Il constitue une étape importante dans la modernisation des services publics



Le ministre de la Justice a procédé au lancement du **Système intégré de gestion des dossiers judiciaires (SIG-DJ)** le 16 janvier 2025.

pour mieux servir les usagers. La phase pilote de déploiement de cet outil, qui s'étendra sur deux ans, doit aboutir à la délivrance en ligne de documents comme les extraits de casiers judiciaires ou les certificats de nationalité et permettre une gestion optimisée des dossiers judiciaires. Ces services permettront d'alléger les démarches administratives et de renforcer l'accessibilité aux services de la justice,

niveaux central et déconcentré. Dans le cadre de la gestion et de la promotion du nom de domaine du Mali (.ml), le département en charge de l'Économie numérique a procédé à l'enregistrement ou au renouvellement de 10 555 noms de domaine, ainsi qu'à la mise en place d'une plateforme d'enregistrement, de renouvellement et de paiement des noms de domaine en ligne.

en particulier pour les populations des zones éloignées. Actuellement, le Mali compte plus de 500 structures interconnectées, avec notamment des applications collaboratives, de visioconférence, de courrier, d'archivage, de e-conseil et de e-cabinet, ainsi que plus de 3 000 km de fibre optique aux

Perspectives prometteuses Au début de l'année 2024, le nombre d'utilisateurs d'Internet a été évalué à 7,8 millions de personnes, avec un taux de pénétration d'Internet de 33,1%. Ainsi, malgré des perspectives prometteuses pour le secteur, les investissements dans les infrastructures restent

REPÈRES

19 juillet 2024 :

Lancement de la digitalisation des moyens de paiement et des services publics de l'État

Coût de la mise en œuvre de la PNDEN :

198,220 milliards de FCFA

Taux de pénétration d'Internet : **33,1%**

nécessaires pour améliorer la qualité et la couverture des services. Ces investissements doivent également stimuler la croissance économique en facilitant l'accès aux services numériques, à travers une couverture universelle qui est encore un objectif lointain. Pour 2025, le département de l'Économie numérique annonce plusieurs chantiers. Parmi eux, le renforcement du cadre juridique et réglementaire de la certification et de la signature électronique, l'adoption, la vulgarisation et

la mise en œuvre du document de Politique nationale de développement de l'économie numérique, ainsi que l'acquisition de la plateforme de signature électronique. L'adoption de la stratégie nationale de cybersécurité est également envisagée. La modernisation de l'administration devrait se poursuivre avec l'extension de l'Intranet de l'administration à 15 nouvelles régions administratives. Le développement d'applications et d'interfaces d'accès aux informations sur l'état-civil, la déclaration et le paiement des impôts et la plateforme d'alphabétisation sont également prévues en 2025. La construction d'un centre de données (Data Center tiers 3) et le déploiement de la fibre optique (618 km) entre Niono et Tombouctou et (250 km) entre Gao et Labbezanga sont également à l'ordre du jour.

Comblent le gap La digitalisation a enregistré des acquis, notamment un soutien aux infrastructures et l'existence de plateformes de paiement

mobile des services publics, constituant une dynamique d'intégration positive du numérique, estime Mohamed Doumbia, membre du regroupement « Immersia », qui œuvre dans le domaine de l'Intelligence Artificielle (IA). Cependant, le secteur reste à développer et doit promouvoir le « contenu local ». Il est important de développer les compétences au niveau local afin de répondre aux besoins. Cela signifie que même si le secteur du numérique offre des possibilités importantes, il a également besoin de ressources humaines de qualité pour assurer sa promotion. Ce développement doit s'appuyer sur des infrastructures de pointe répondant aux normes internationales. Pour asseoir une économie numérique, le financement de la recherche et de l'innovation est indispensable, mais cela demeure un défi majeur.

Le Mali accuse un retard dans ce domaine et pour combler le gap il est nécessaire d'encourager l'investissement à travers un partenariat public-privé, suggère M. Doumbia. Cela pourra permettre d'attirer des capitaux. Étant donné qu'il s'agit d'investissements à risque, il est crucial que l'État offre des garanties au secteur privé pour s'impliquer, d'où l'importance du partenariat. Il faut aussi profiter du boom de l'IA pour réaliser un bond qualitatif. Les retards dans certains domaines comme l'éducation ou la santé peuvent être corrigés grâce au numérique. En termes de recherche et de développement, au-delà de reprendre ce qui a déjà été développé ailleurs, il faut « tropicaliser » les recherches et les adapter à notre contexte grâce à des solutions locales. Pour relever ce défi, les chercheurs doivent collaborer, car cette collaboration est cruciale. « Il y a une révolution qui est en marche et le Mali ne doit pas rester en marge », conclut M. Doumbia. ■

3 QUESTIONS À



BEKAYE CISSÉ

Ingénieur - Président de la Commission Technique ISOC Mali

1 Quel est votre regard sur la Politique Nationale de Développement de l'Économie Numérique ?

La mise en place d'une Politique Nationale de Développement de l'Économie Numérique au Mali marque une étape importante dans la transformation numérique. Ce document stratégique vise à positionner le Mali comme un hub technologique en Afrique de l'Ouest et à faire du numérique un levier de croissance économique et de développement social, dans un environnement de maîtrise de la souveraineté numérique.

2 Quels sont les défis à relever pour sa réalisation ?

La nouvelle politique nationale de développement de l'économie numérique doit être ambitieuse et inclusive, en s'attaquant à des défis clés tels que l'investissement dans les infrastructures, l'accès à l'internet haut débit, le développement du capital humain, ainsi que l'inclusion numérique avec l'accès universel au haut débit. Il est également crucial de se concentrer sur la gouvernance, la cybersécurité, la protection des données, l'intelligence artificielle et la robotique.

3 Quels sont les acquis et les perspectives du développement d'Internet ?

Le développement de l'internet au Mali a connu une croissance significative. Toutefois, des défis demeurent. Les taux de pénétration d'Internet ont augmenté régulièrement, offrant à un nombre croissant de Maliens un accès à l'information. Les réseaux sociaux jouent un rôle de plus en plus important dans la vie sociale et politique des Maliens, facilitant la communication et la mobilisation.

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE : DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX IMPORTANTS

L'économie numérique représente pour les pays en voie de développement une opportunité pour accélérer leur croissance. Mais, en plus des défis structurels, ils doivent désormais tenir compte des enjeux environnementaux pour un développement plus durable.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Les appareils numériques consomment une bonne partie de l'électricité mondiale.

Le Rapport mondial 2024 sur l'économie numérique attire l'attention sur les impacts environnementaux liés au développement du numérique. En effet, les appareils numériques et les réseaux de technologies de l'information et de la commu-

nication (TIC) consomment 6 à 12% de l'électricité mondiale, selon ce document. Les pays en développement exportent des matières premières à faible valeur ajoutée et importent des appareils à forte valeur ajoutée ainsi que des déchets numériques importants. Ce qui les expose à des coûts environnementaux élevés et disproportionnés. C'est pourquoi le rapport préconise une économie numérique basée sur des produits durables et une consommation responsable. Les mises sur le marché annuelles des smartphones ont plus que doublé depuis 2010 et les appareils de « l'Internet des objets » devraient atteindre 39 000 milliards de dollars d'ici 2029. La production des appareils numériques nécessite d'importantes ma-

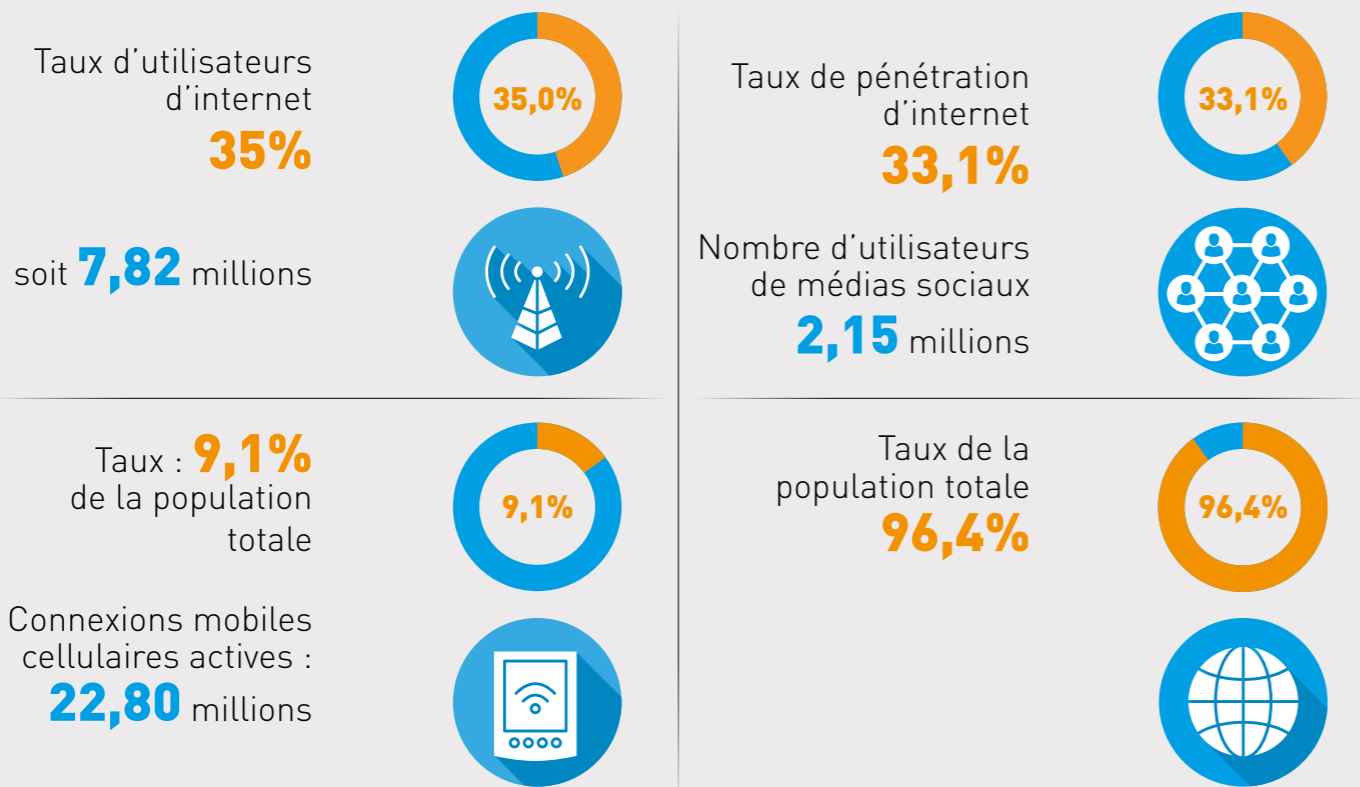
tières premières et est à l'origine de 80% des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les déchets numériques augmentent plus vite que leur collecte et le secteur des TIC a été responsable de 3,2% des émissions mondiales de GES en 2020.

Assurer la transition Les pays en développement joueront un rôle essentiel dans la transition vers les technologies numériques à faible émission de carbone, à condition de savoir tirer parti de leur potentiel en la matière. L'Afrique par exemple, détient, selon les estimations de la Banque mondiale, 55% des réserves mondiales de cobalt, 47,65% du manganèse ou encore 21,6% du graphite naturel. La demande mondiale de ces minéraux pourrait augmenter de 500% d'ici à 2050.

Sur le plan du numérique, les inégalités continuent d'être une réalité pour les pays en développement. Alors qu'ils supportent les coûts écologiques de la numérisation, ils en retirent le moins d'avantages. Générant moins de déchets numériques par personne, ils reçoivent d'énormes quantités de déchets et le recyclage est à la traîne. Actuellement, seuls 7,2% de l'économie mondiale minimisent les déchets grâce au recyclage. Pour instaurer l'équilibre et réduire les inégalités, le rapport propose de promouvoir l'exploitation minière durable, d'améliorer l'infrastructure numérique, de freiner les exportations illégales de déchets et de soutenir le renforcement des capacités dans les pays en développement. La transition vers une économie numérique durable est donc essentielle pour relever les défis environnementaux de la numérisation. Elle implique l'adoption de pratiques durables tout au long du cycle numérique. ■

L'ÉTAT DU NUMÉRIQUE AU MALI EN 2024

Données concernant l'adoption et l'utilisation numérique au Mali début 2024.



Source : DataReportal



Du nouveau chez Sahel Infusion CAFÉ GINGEMBRE made in Mali



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62
www.sahelinfusion.com

PROCESSUS DDR : UNE NOUVELLE PHASE PLEINE D'ENJEUX

Lors de son discours de Nouvel An, le 31 décembre 2024, le Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, a annoncé une initiative majeure visant le désarmement de 3 000 miliciens d'autodéfense. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour renforcer la sécurité et promouvoir la réconciliation nationale, même si sa mise en œuvre paraît très compliquée.

MASSIRÉ DIOP

L'annonce du Président Goïta intervient dans un contexte où le Mali cherche à consolider la paix et à restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire. Le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) est une composante essentielle de cette stratégie, visant à intégrer d'anciens combattants dans les structures étatiques ou à faciliter leur réinsertion socio-économique. Selon les détails fournis, sur les 3 000 miliciens concernés, 2 000 seront intégrés au sein des Forces Armées Maliennes (FAMA) après une formation adéquate, tandis que les 1 000 restants bénéficieront de programmes de réinsertion dans la vie civile, avec un accompagnement pour la mise en place de projets facilitant leur intégration socio-économique. Il est à noter que le chiffre de 3 000 miliciens correspond à celui annoncé lors de l'opération de DDR - Intégration accélérée mise en œuvre dans



Le gouvernement envisage de désarmer les groupes d'autodéfense.

Le nouveau processus semble être conduit exclusivement par les autorités maliennes, ce qui pose la question des moyens financiers et logistiques.

le cadre de l'Accord issu du processus d'Alger. Lors de cette précédente initiative, près de 1 800 ex-combattants issus des mouvements armés signataires de l'Accord avaient été intégrés dans les rangs des FAMA. Cette similitude numérique soulève des questions quant à la nouveauté de l'actuelle initiative et à la possibilité qu'il s'agisse d'une reconduction des objectifs précédents.

Composition et efficacité des nouvelles Commissions DDR La mise en place de nouvelles Commissions DDR et

Identification des groupes concernés Un autre point d'interrogation concerne la nature et l'identité des groupes armés désignés comme « milices » sélectionnés. Aucune précision n'a été apportée quant à savoir s'il s'agit de groupes d'autodéfense tels que Dan Na Ambassagou, de terroristes, de mouvements armés de l'ex-Accord restés fidèles à l'État, ou encore de jeunes de Gao ayant accepté en 2013 de remettre leurs armes à l'opération Servat en son temps, moyennant une intégration dans le processus

DDR, ce qui n'est jamais arrivé jusqu'ici, causant une grande frustration parmi ces jeunes. Cette absence de clarté alimente les spéculations et les inquiétudes quant à l'efficacité et à l'équité du processus.

Quid de l'accompagnement des partenaires ? Par ailleurs, la conduite d'un processus DDR est notoirement coûteuse et contraignante, comme en témoignent les expériences d'autres pays confrontés à des situations similaires. L'ancienne opération bénéficiait de l'accompagnement de partenaires internationaux tels que la MINUSMA. Le nouveau processus semble être conduit exclusivement par les autorités maliennes, ce qui pose la question des moyens financiers et logistiques disponibles pour mener à bien cette initiative, surtout dans un contexte où le pays fait face à de nombreux défis et priorités. L'annonce du désarmement des milices a suscité des réactions mitigées au sein de la population et des observateurs. Certains saluent l'initiative comme un pas important vers la paix et la stabilité, tandis que d'autres expriment des réserves quant à sa mise en œuvre effective et à son impact réel sur le terrain. La réussite de ce processus dépendra en effet en grande partie de la transparence dans l'identification des groupes concernés, de la compétence des nouvelles Commissions DDR, de la disponibilité des

EN BREF

ITALIE : 1 629 MALIENS DÉBARQUÉS EN 2024

Selon le dernier rapport du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), 63 537 réfugiés et migrants ont atteint l'Italie par la mer entre janvier et novembre 2024. Ce chiffre représente une diminution de 58% par rapport à la même période en 2023, où 152 415 arrivées avaient été enregistrées. Parmi les nationalités recensées, 3% des migrants arrivés en novembre 2024 sont Maliens, soit environ 205 personnes. Sur l'ensemble de l'année, 1 629 Maliens ont débarqué en Italie. La majorité des départs vers l'Italie s'effectue depuis la Libye (63% des migrants) et la Tunisie (30%), où 9% des migrants partis en novembre étaient Maliens, en forte hausse par rapport à octobre (4%). Les migrants sont principalement des hommes adultes (74%), suivis de mineurs non accompagnés (13%), de femmes adultes (6%) et d'enfants accompagnés (6%). En novembre, 1 215 mineurs non accompagnés ont été enregistrés, dont 208 Guinéens, 156 Gambiens, 126 Érythréens et 116 Égyptiens. Alors que les flux migratoires ont nettement reculé en 2024, les Maliens et d'autres Africains continuent de tenter la traversée méditerranéenne, exposés aux dangers du trafic humain et aux politiques migratoires strictes de l'Union Européenne. ■

ressources nécessaires et de la capacité des autorités à instaurer un climat de confiance avec l'ensemble des parties prenantes.

Plus qu'un défi logistique, ce processus représente une occasion unique de réinventer les fondements de la paix et de la réconciliation nationale. Pour qu'il soit couronné de succès, il faudra transformer cette vision en réalité, en tenant compte des leçons du passé et des attentes de l'ensemble des parties prenantes. ■



DONATIEN KANGA

« La lutte contre la désinformation, un défi urgent à relever »

Donatien Kanga, expert en fact-checking et Président du Cadre de concertation entre organisations de la société civile et médias en Afrique de l'Ouest, a partagé son analyse sur les défis posés par la désinformation à l'ère numérique lors d'un atelier organisé à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, du 21 au 23 janvier 2024.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Comment évaluez-vous la lutte contre ce qu'on appelle le « Triptyque MDM » (Mésinformation, Désinformation et Malinformation) ?

C'est un combat complexe et de longue haleine. La technologie a transformé l'écosystème informationnel, facilitant la diffusion de l'information tout autant que celle de la désinformation. Cette lutte est devenue une urgence internationale, nécessitant des actions à tous les niveaux : individuel, communautaire, national, régional et international.

Pourquoi observe-t-on parfois une certaine réserve de la part des États dans cette lutte ?

Il ne s'agit pas de réserve, mais plutôt de prudence. Les États réagissent activement lorsque la désinformation menace leur stabilité. Cependant, il est nécessaire d'élever la prise de conscience géné-

rale pour considérer ce phénomène comme une priorité nationale indépendamment des menaces immédiates.

Quels facteurs favorisent la propagation de la désinformation dans notre environnement ?

Plusieurs facteurs contribuent à cette propagation. D'abord les évolutions technologiques rendent la création et la diffusion de contenus accessibles à tous, même sans formation journalistique. Ensuite, la viralité des réseaux sociaux permet une diffusion rapide et massive de l'information, rendant difficile la distinction entre le vrai et le faux. Enfin, dans des contextes où l'oralité prédomine et où le taux d'analphabétisme est élevé, la distinction entre information vérifiée et rumeur est souvent floue.

Quel est l'impact de la culture de l'oralité et de l'analphabétisme sur la désinformation ?

Dans des sociétés à tradition orale et au taux d'analphabétisme élevé, les individus ont tendance à considérer toute information provenant d'un écran comme véridique, sans esprit critique. Cette situation est exacerbée par l'accès généralisé aux technologies numériques.

Quelles sont les principales stratégies de lutte ?

La lutte repose sur trois axes principaux : développer des outils technologiques pour détecter la désinformation, former les citoyens à l'esprit critique et aux compétences numériques et établir des lois équilibrées qui protègent contre la désinformation tout en préservant la liberté d'expression.

Y a-t-il de l'espoir face à ce fléau ?

Malgré les défis, il y a de l'espoir grâce à l'engagement des acteurs nationaux et régionaux. Des initiatives collaboratives, comme le Cadre de consultation entre organisations de la société civile et médias, montrent que des actions concertées peuvent renforcer l'intégrité de l'information. ■



La Ronde des Femmes
Ilussow Ka Blô

Dico Poulo
Présentatrice

Seynabou Thiero
Chroniqueuse



La télé qui vous allume!
CANAL+ 4233 MALI 244

CHAQUE VENDREDI
20H20

OMVS : LES PROJETS POUR RÉSORBER LE DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE

La 77^{ème} session ordinaire du conseil des ministres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) se tiendra les 30 et 31 janvier 2025 à Conakry en Guinée. La présidence du conseil est assurée par le Mali, à travers le ministre de l'Énergie et de l'Eau. L'occasion sera opportune pour sensibiliser sur la navigabilité du fleuve Sénégal et la gouvernance relative à la gestion des ouvrages hydroélectriques de Manantali, Félou et Gouina.

FATOUmata MAGUIRAGA

La session ordinaire du conseil des ministres de l'OMVS sera précédée de la réunion préparatoire des experts, qui se déroulera du 27 au 29 janvier 2025. Elle doit examiner la mise en œuvre des différentes activités réalisées en 2024, adopter les programmes d'activité et les budgets 2025 des structures de l'organisation et examiner les rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2023.



L'OMVS veut accroître son système énergétique.

Projets hydroélectriques Au cœur des enjeux se trouvent d'importants projets hydroélectriques. Parmi eux, le projet de barrage de Koukoutamba en Guinée, avec une puissance installée de près de 300 MW et celui de Gourbassi de 18 MW. Pour l'OMVS, avec la réalisation de ces infrastructures, le système énergétique de l'organisation devrait atteindre 2000 MW. De quoi couvrir largement les besoins en énergie de ses États membres et s'ouvrir au marché sous-régional de l'énergie. Une ambition pour le moment contrariée par le retard dans la réalisation du projet. Pour un financement

Futur réseau :
4 000 km

Ménages des villes raccordés au réseau actuel :
54%

initial de 812 millions de dollars et un délai d'exécution de 4 ans, à partir de 2019, date de la signature de la convention de financement qui devait être apportée par Exim Bank de Chine, la mobilisation des fonds n'a pas été à la hauteur des attentes. En juillet 2023, les autorités guinéennes, qui avaient annoncé la suspension de leurs activités au sein de l'organisation et la reprise en main du barrage, déclaré d'utilité publique, avaient mis en avant le retard dans l'exécution des travaux et l'absence de financement conséquent.

Cependant, trois mois après, le pays avait signé son retour au sein de l'OMVS. L'ouvrage serait le quatrième et le plus grand aménagement hydroélectrique réalisé par l'OMVS, après Manantali, Félou et Gouina. Le barrage de Koukoutamba est un aménagement qui doit comprendre le barrage, deux lignes HT de transport de 225 KV et une route d'accès de 150 km. L'OMVS ambitionne de faire passer le réseau de 1700 à 4000 km d'ici fin 2025 pour pallier l'important déficit d'accès à l'électricité. Actuellement, seulement 54 % des ménages des villes riveraines du fleuve sont raccordés au réseau. Ils ne sont que 13 % dans les zones rurales. ■

Croissance en Afrique Une embellie sans impact réel

La Banque Mondiale anticipe une croissance économique en Afrique subsaharienne de 3,9% en 2025, en hausse par rapport aux 3,2% prévus pour 2023. Cette amélioration est attribuée à une augmentation de la consommation privée et des investissements. Cependant, cette croissance est inégale selon les pays. Par exemple, le Nigeria devrait connaître une croissance de 3,3% en 2024, tandis que

l'Afrique du Sud est projetée à 1,1% pour la même période. Malgré ces perspectives positives, l'impact sur le quotidien des populations demeure limité. La Banque Mondiale souligne que cette croissance est insuffisante pour réduire significativement la pauvreté ou atteindre les Objectifs de développement. De plus, des défis persistants, tels que les conflits armés, les chocs climatiques fréquents et le poids important de la

dette publique, continuent de freiner le développement économique de la région. Par ailleurs, la croissance mondiale est en ralentissement, avec une prévision de 2,7% pour 2024 et 2025, affectant particulièrement les pays en développement, qui enregistrent leurs taux de croissance les plus bas depuis 2000. Cette situation complique davantage les efforts des nations africaines pour améliorer les conditions

EN BREF

MINE D'OR DE NAM-PALA : ROBEX RESSOURCES PROLONGE SA DURÉE D'EXPLOITATION

La société Robex ressources, propriétaire de la mine d'or de Nampala a annoncé le 16 janvier sa décision de poursuivre sa production jusqu'en décembre 2026, soit une prolongation de 6 mois de l'échéancier antérieur qui prévoyait une exploitation jusqu'en juin 2026. Avec plus de 100 000 onces d'or classées dans la catégorie des ressources minérales indiquées, Robex Ressources n'exclut pas une nouvelle prolongation au-delà de 2026. Des travaux d'exploration supplémentaires pourraient convertir ces ressources en réserves exploitables, ouvrant la voie à une exploitation encore plus longue. Ce prolongement de l'activité minière jusqu'à la fin de l'année 2026 dont pourrait découler des emplois et des opportunités de développement suscite des espoirs pour l'économie régionale. Il ouvre également la voie à une exploration plus approfondie des gisements voisins, qui pourraient renfermer des minerais précieux et diversifiés, augmentant ainsi la viabilité de la mine à long terme. La mise à jour de l'échéancier de production de Robex ressources pourrait également indiquer des avancées récentes dans les technologies d'extraction utilisées par la société canadienne, ou par ailleurs, renforcer les partenariats stratégiques qui permettent à l'entreprise d'optimiser ses opérations. ■

de vie de leurs populations. Bien que les prévisions économiques pour l'Afrique subsaharienne indiquent une légère amélioration, les bénéfices pour les populations resteront limités en raison de multiples obstacles structurels et conjoncturels. ■

Plastic Tono La poubelle intelligente qui récompense le tri

À une époque marquée par une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux, la startup malienne Plastic Tono s'efforce d'apporter une solution innovante et audacieuse. Fondée par un collectif de cinq jeunes entrepreneurs passionnés par l'écologie et la technologie, cette startup a conçu une poubelle intelligente destinée à révolutionner la gestion des déchets en entreprise.

Lauréate de l'Orange Summer Challenge 2024, Plastic Tono se positionne comme une réponse novatrice aux défis de la gestion des déchets. Ce projet ambitieux propose aux entreprises une approche écologique unique : une poubelle intelligente capable d'identifier et d'enregistrer les déchets déposés tout en récompensant les utilisateurs via une application mobile. « Concrètement, chaque dépôt de déchets rapportera des points que les utilisateurs pourront convertir en argent, grâce à Orange Money, ou en bons d'achat. C'est une méthode ludique qui encourage les entreprises à réduire leur empreinte

écologique tout en valorisant les comportements responsables », affirme Abdoulaye Diawara, chef d'équipe. Plastic Tono ciblera d'abord les entreprises, qui produisent une part importante des déchets solides au Mali. En adoptant cette technologie, elles contribueront à la préservation de l'environnement tout en renforçant leur image de marque. Ce projet, salué par le jury du concours, a été apprécié pour son modèle alliant technologie, développement durable et impact social. Cependant, la startup ne compte pas s'arrêter là. Elle envisage de développer des outils d'analyse pour permettre aux entreprises un



La poubelle intelligente "Plastic Tono" a été mise au point par cinq jeunes

suivi précis de leurs déchets et projetée de déployer ses poubelles intelligentes dans les universités, les marchés et les lieux publics. Plastic Tono démontre que la technologie peut être un levier

puissant pour relever les défis environnementaux locaux. Ce projet dessine un avenir où chaque geste écologique sera valorisé, contribuant ainsi à un Mali plus propre et plus durable. ■ IBRAHIM BABY



Boostez votre entreprise avec notre connexion haut débit fiable et illimitée.



20 28 00 00
www.afribone.com



ASSISTANCE HUMANITAIRE : PLUS DE 6 MILLIONS DE PERSONNES DANS LE BESOIN EN 2025

Lancé le 21 janvier 2025, le Plan de réponse humanitaire 2025 pour le Mali vise à fournir une assistance d'urgence à 4,7 millions de personnes ciblées sur les 6,4 millions au total dans le besoin. Pour atteindre cet objectif, la communauté humanitaire et le gouvernement du Mali appellent à la mobilisation de 771,3 millions de dollars.

MOHAMED KENOUI



Le Plan de réponse humanitaire 2025 a été lancé le 21 janvier 2025 à Bamako.

Le plan cible principalement les personnes les plus touchées par les crises humanitaires et ayant des besoins critiques dans des secteurs-clés tels que la protection, l'éducation, la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, le logement et les articles ménagers de base, ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Sur les 6,4 millions de personnes identifiées dans le besoin, 54% sont des enfants, 46% des femmes et 15% des personnes vivant avec un handicap. Les pourcentages sont les mêmes pour les 4,7 millions de personnes ciblées.

Objectifs stratégiques Le Plan de réponse humanitaire 2025 vise deux principaux objectifs stratégiques. Le premier est de sauver et de préserver la vie et la dignité des

populations ayant des besoins critiques dans les zones touchées par des chocs, à travers une assistance multisectorielle d'urgence adéquate répondant à leurs besoins vitaux, avec une attention

Sur les 6,4 millions de personnes identifiées dans le besoin, 54% sont des enfants, 46% des femmes et 15% des personnes vivant avec un handicap.

particulière aux personnes âgées, handicapées, enfants, femmes et survivants de VBG. Le 2^{ème} objectif stratégique est de garantir un accès minimal et équitable aux services sociaux de base aux personnes vulnérables, à travers une assistance multisectorielle adaptée à leurs besoins pour renforcer leurs capacités à prévenir, faire

face et se relever des chocs. Pour l'année 2025, les zones géographiques prioritaires pour les interventions humanitaires restent concentrées dans les régions du Centre et du Nord du pays, où la persistance des conflits continue de fragiliser les conditions de vie des populations et de complexifier les opérations d'assistance. En 2024, seuls 38% du financement requis dans le cadre du Plan de réponse humanitaire ont été mobilisés. Malgré ce manque de financement et les contraintes d'accès, les partenaires humanitaires ont fourni une aide vitale à 1,8 million de personnes parmi les plus vulnérables, y compris celles vivant dans les zones les plus éloignées.

Khassim Diagne, Coordinateur par intérim de l'action humanitaire au Mali, espère un meilleur taux de financement en 2025. « Il est urgent que l'ensemble de la communauté humanitaire et les donateurs renouvellent leur engagement à répondre aux besoins humanitaires fondamentaux », souligne-t-il. ■

EN BREF

HCIM : LE RMUP APPELLE À L'ORGANISATION DU 4^{ÈME} CONGRÈS ORDINAIRE



Face à la situation qui prévaut depuis quelques mois au Haut Conseil islamique du Mali (HCIM), le Rassemblement des Musulmans pour l'union et la paix (RMUP) monte au créneau. Dans une déclaration en date du 21 janvier 2025, ce collectif, qui réunit plusieurs associations, organisations et mouvements islamiques, demande la mise en place d'une commission mixte composée de toutes les parties qui aura pour mission l'organisation d'un 4^{ème} Congrès ordinaire « crédible et transparent du Haut Conseil islamique ». Le RMUP, qui se désolidarise de tous les actes et de toutes les actions menées par le bureau sortant, « à caractère illégal et illégitime », exige également la mise à la disposition de la commission mixte de l'état financier du bureau sortant, conformément à l'article 28 alinéa 7 des statuts de l'organisation faitière des musulmans du Mali. Ce collectif qui soutient la candidature de Soufi Bilal Diallo dans la course à la présidence du HCIM et annonce par ailleurs la tenue « dans un bref délai » d'un « grand meeting d'information ». Entamé en 2019, le mandat de l'actuel bureau du HCIM, dirigé par Chérif Ousmane Madani Haïdara, est arrivé à terme en octobre dernier. Initialement prévu les 26 et 27 octobre 2024, le 4^{ème} Congrès ordinaire qui devait renouveler les organes de la structure a d'abord été repoussé aux 9 et 10 novembre avant d'être reporté sine die. Contrairement au consensus qui avait prévalu en 2019, le renouvellement du bureau du HCIM continue de buter sur les divergences entre différents camps. ■ M.K

ÉTATS-UNIS : TRUMP RELANCE SA CROISADE ANTI-MIGRANTS

Donald Trump a été investi 47^{ème} Président des États-Unis le 20 janvier 2025, marquant le début d'une série de mesures strictes en matière d'immigration. Parmi les décisions phares, il a déclaré l'état d'urgence national à la frontière sud des États-Unis, avec pour objectif d'arrêter immédiatement les entrées illégales et d'entamer le processus de déportation de millions de « criminels étrangers » vers leurs pays d'origine.

MASSIRÉ DIOP



Donald Trump durcit de nouveau les conditions d'entrée aux États-Unis pour les migrants.

Lors de sa campagne électorale, Donald Trump avait promis de mener « la plus grande opération d'expulsion de l'histoire américaine ». Fidèles à cet engagement, quelques minutes après son investiture, les États-Unis ont désactivé l'application CBP One, qui permettait aux migrants de planifier légalement leur entrée et d'obtenir un permis de travail. Plus d'un million de personnes avaient utilisé cette application pour organiser leur arrivée à huit points de passage frontaliers, désormais tous fermés. Par ailleurs, outre la mesure visant à renforcer la sécurité et à accélérer les expulsions, Trump a également annoncé le déploiement de soldats à la frontière pour empêcher les entrées illégales et son intention

de renforcer le mur frontalier construit lors de son premier mandat.

Records battus à la frontière américano-mexicaine Les flux migratoires à la frontière entre le Mexique et les États-Unis ont atteint des niveaux sans précédent ces dernières années. En 2023, on estimait que 10 000 personnes tentaient de traverser illégalement la frontière chaque jour. Parmi ces migrants, un nombre croissant provient de pays africains. Beaucoup entreprennent un long périple, traversant l'Atlantique pour rejoindre des pays d'Amérique latine comme le Nicaragua, avant de poursuivre leur route vers le nord en direction des États-Unis. En 2023, plus de 520 000 personnes ont traversé la jungle du Darién,

France Saïf al-Islam Kadhafi réitère ses accusations contre Nicolas Sarkozy

Saïf al-Islam Kadhafi, fils de Mouamar Kadhafi, est sorti de sa réserve le 20 janvier 2025, déclarant avoir remis 5 millions de dollars en espèces à Nicolas Sarkozy pour financer sa campagne présidentielle de 2007. « J'ai moi-même remis ces fonds à M. Sarkozy. Il est temps qu'il reconnaisse la vérité et qu'il rende cet argent au peuple libyen », a-t-il affirmé. Cette déclaration intervient alors que le procès de Nicolas Sarkozy, accusé de financement illégal de campagne, corruption passive et association de malfaiteurs, a débuté le 6 janvier 2025 au Tribunal correctionnel de Paris. Il a plusieurs coaccusés, dont Claude Guéant et Brice Hortefeux. Ce procès, prévu jusqu'au 10 avril, vise à déterminer si un pacte financier a été conclu entre Sarkozy et le régime libyen en

échange de contreparties diplomatiques. Sarkozy dément catégoriquement les accusations : « vous ne trouverez jamais, jamais, non pas un euro, mais pas un centime libyen dans ma campagne », a-t-il déclaré lors de sa première comparution. Ce procès s'inscrit dans un contexte déjà défavorable pour l'ancien Président. Le 18 décembre 2024, il a été condamné à trois ans de prison, dont un an ferme sous bracelet électronique, pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire des écoutes. Cette condamnation, liée à un pacte de corruption établi en 2014, l'a également rendu inéligible pour trois ans. L'intervention de Saïf al-Islam Kadhafi ravive les tensions franco-libyennes et donne à ce procès une dimension internationale. ■ M.D

qui sépare la Colombie du Panama, soit une augmentation de 109% par rapport à 2022. Les mesures drastiques de l'administration Trump ont suscité des réactions préoccupées de la part des pays voisins, notamment le Mexique. Le gouvernement mexicain, dirigé par Claudia Sheinbaum, a exprimé son inquiétude face à la militarisation de la frontière et à la possible désignation des cartels de la drogue comme organisations terroristes, ce qui pourrait entraîner une intervention militaire américaine sur le sol mexicain. En réponse, le Mexique a mis en place des initiatives telles que l'application ConsulApp et le plan « México te abraza » pour soutenir les migrants.

Beaucoup d'observateurs s'attendent à d'autres changements majeurs dans la politique migratoire des États-Unis. Les mesures annoncées et mises en œuvre dès l'investiture de Donald Trump témoignent d'une volonté de durcissement sans précédent. Les implications humanitaires, économiques et diplomatiques de ces politiques seront scrutées dans les mois à venir. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

TURQUIE : 76 MORTS DANS L'INCENDIE D'UN HÔTEL

Un incendie dévastateur a ravagé le 21 janvier, le Grand Kartal Hotel, situé dans la station de ski de Kartalkaya, dans les montagnes de Bolu, en Turquie. Le sinistre, survenu aux alentours de 3h30 du matin, a causé la mort d'au moins 76 personnes et en a blessé 51 autres, certaines grièvement. Selon les autorités, le feu s'est déclaré au restaurant, au 4^{ème} niveau de l'établissement de 12 étages, avant de se propager rapidement. La structure en bois a facilité la propagation des flammes, compliquant les efforts des pompiers pour maîtriser l'incendie. L'hôtel accueillait 234 clients, profitant des vacances scolaires pour séjourner dans cette station prisée des amateurs de sports d'hiver. Face à l'avancée rapide des flammes, plusieurs ont tenté de fuir en sautant des fenêtres, certains utilisant des draps noués pour descendre, tandis que d'autres ont malheureusement trouvé la mort en se jetant dans le vide. Le Président Recep Tayyip Erdoğan a exprimé ses condoléances aux familles des victimes et a déclaré une journée de deuil national. Dans le cadre de l'enquête en cours, neuf personnes, dont le propriétaire de l'hôtel, ont été placées en détention. Les causes exactes de l'incendie restent à déterminer, mais cet événement tragique soulève des questions sur les normes de sécurité en vigueur dans les établissements touristiques du pays. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

DIRÉ : LA JEUNESSE CÉLÈBRE LES FAMA

Dans le cadre de la célébration du 64^{ème} anniversaire de la création de l'armée malienne, le Conseil communal de la jeunesse de Diré a tenu une conférence le 20 janvier 2025 dans la ville. Placée sous le thème « L'armée malienne, gardienne de la souveraineté et actrice du développement national », elle avait pour objectif de soutenir l'armée dans sa mission et de reconnaître son rôle dans le développement du pays. La rencontre a réuni autour du Lieutenant - Colonel Abdoulaye Traoré, Préfet du cercle de Diré, l'ensemble des forces vives du cercle. Cette journée de reconnaissance en faveur des forces armées, de l'ordre et de la sécurité a été aussi marquée par d'autres activités, à l'instar d'un match de football et de plantations d'arbres. ■ M.K

COMPÉTITIONS CAF 2024-2025 : LE PIÈTRE BILAN DES CLUBS MALIENS

C'est une campagne africaine à oublier pour le Djoliba AC et le Stade malien de Bamako. Éliminés dès la 5^{ème} et avant-dernière journée, les deux représentants du Mali ont tous terminé à la dernière place de leur groupe, en Ligue des Champions et en Coupe CAF.

MOHAMED KENOUI



Le Djoliba AC et le Stade Malien sont passés à côté de leur campagne africaine.

Dur apprentissage pour le Djoliba AC en Ligue des Champions. Pour leur toute première participation à la phase finale de cette compétition continentale, les Rouges de Hèrèmakono sont complètement passés à côté du tournoi. 2

matchs nuls, 4 défaites, aucune victoire et aucun but marqué en 6 rencontres, avec 12 buts encaissés. Tel est le bilan statistique du Djoliba AC. Largement battus lors de leur entrée en lice face à l'Espérance de Tunis (4-0), les Champions du Mali en

titre ont ensuite enchaîné deux matchs nuls (0-0) à domicile face au Pyramids FC et à Sagrada. Après 2 nouvelles défaites lors des 3^{ème} et 4^{ème} journées, les protégés du coach Mamadou Demba Traoré ont été éliminés. Alors qu'il était attendu pour sauver l'honneur, ne serait-ce qu'en inscrivant 1 but dans la compétition, le Djoliba AC a sombré lors du dernier match, étrillé 6-0 par les Égyptiens de Pyramids FC. Contrairement au Djoliba AC, le Stade malien de Bamako avait bien débuté sa campagne en Coupe CAF en s'imposant (2-0) devant les Sud-africains de Stellenbosch. Mais les Blancs de Bamako ont déçu lors du reste du parcours. Match nul en déplacement (1-1) face au CD Lunda Sull et défaite (0-1) à domicile contre le même adversaire, pourtant largement à leur portée. La double confrontation contre la RS Berkane a aussi tourné à l'avantage des Marocains et les Sud-africains ont pris leur revanche à domicile lors de la 5^{ème} journée, synonyme d'élimination du Stade Malien. À l'arrivée, 1 victoire, 1 match nul, 4 défaites, 3 buts marqués et 6 encaissés.

Impréparation Bien qu'elle soit difficile à digérer, la sortie précoce des clubs maliens des coupes interclubs de la CAF n'est pas surprenante et s'explique par certains facteurs, dont le manque de préparation des équipes dû à un démarrage très tardif du Championnat national de 1^{ère} division. Par ailleurs, la différence de niveau entre les clubs maliens et leurs adversaires à l'échelle continentale est très importante. Le chemin semble encore long pour renouer avec le succès dans les compétitions africaines, à l'instar du sacre du Stade malien en Coupe CAF en 2009. ■

CAN 2025 Tirage au sort le 27 janvier

Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 se tiendra le lundi 27 janvier 2025, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) le 21 janvier sur son site officiel. La cérémonie, qui se déroulera à Rabat, au Maroc, à partir de 18h GMT, verra la participation des délégations des 24 nations qualifiées. Les 24 équipes ont été classées en 4 chapeaux de 6 sélections et seront réparties en 6 groupes de 4 équipes à l'issue du tirage au sort. Le Mali est positionné dans le chapeau 2, aux côtés du Cameroun, de la Tunisie, de l'Afrique du sud, de la RDC et du Burkina Faso. La CAN 2025 se tiendra au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Ce sera la deuxième fois que le Maroc organisera cette compétition, après l'avoir accueillie en 1988. ■ M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Florentino Perez a été réélu Président du Real Madrid pour les 4 prochaines années. Le club de la capitale espagnole a annoncé le 21 janvier 2025 que son Président, à la tête du club depuis juillet 2000, resterait en fonction jusqu'en 2029.

Corentin Moutet a écopé le 21 janvier d'une amende de 15 000 dollars pour un comportement jugé antisportif, au 2^{ème} tour de l'Open d'Australie, contre Mitchell Krueger. Suite à une décision défavorable, le Français de 25 ans s'était emporté contre l'arbitre, en tenant des propos déplacés.

29^{ÈME} FESPACO : LE MALI EN QUÊTE D'UN NOUVEL ÉTALON D'OR

Après une absence de 10 ans en compétition officielle, le Mali revient en force au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO). La 29^{ème} édition, prévue du 22 février au 1^{er} mars 2025, verra 11 productions maliennes en compétition dans diverses catégories. Cette diversité d'œuvres témoigne d'une volonté de reconquérir une place prépondérante dans le cinéma africain.

MASSIRÉ DIOP



11 films maliens seront en compétition au FESPACO 2025.

Dans la prestigieuse catégorie des longs métrages, le Mali sera représenté par « Sanka / Le Rêve de Dieu », un film de Mariam Kamissoko. Cette œuvre de 117 minutes, explorant des thématiques spirituelles et sociales, sera en lice pour décrocher l'Étalon d'or de Yennenga, le prix suprême du festival. Le documentaire long métrage « Fatow / Les Fous » de Fousseny Maïga apportera une perspective saisissante sur les marges de la société, tandis que « Tilé /

Soleil », un court métrage de fiction de Madougué Diabaté, traite des aspirations de la jeunesse malienne. Dans la catégorie animation, deux films – « Kondekié » de Kadidiatou Konaké et « Bilichi » de Mahamet Koné – offriront une vision rafraîchissante du talent créatif malien. Dans la catégorie Série télévisée, figure « La Veuve » de Fousseny Maïga, un drame familial intense. S'agissant des films d'école de cinéma, on trouve « Madi » de Ramata Maïga, issu de l'Accountability

Lab School, « Konfekie » de Kadidiatou Konaké et « Garibou » de Seydou Cissé. Le retour du Mali au FESPACO rappelle les heures de gloire d'un cinéma qui a marqué l'histoire. Souleymane Cissé, avec « Baara » en 1979 et « Finye » en 1983, et Cheick Oumar Sissoko, avec « Guimba, un tyran, une époque » en 1995, ont été couronnés par l'Étalon d'or. Le dernier film malien à avoir concouru dans cette catégorie était « Rapt à Bamako » en 2015, en vain. Aujourd'hui, avec une nouvelle génération de cinéastes comme Mariam Kamissoko, le Mali affiche des ambitions renouvelées. Mais le cinéma malien fait face à des défis majeurs : manque de financements, infrastructures limitées, absence de formation pour les jeunes talents et faible soutien institutionnel.

Une opportunité à saisir La participation à cette édition du FESPACO offre une chance au Mali de redorer son blason et de poser les bases d'une véritable relance. Les œuvres sélectionnées reflètent la diversité et le potentiel de la production nationale, mais leur succès dépendra aussi de la capacité des institutions à soutenir durablement l'industrie cinématographique.

Le FESPACO 2025 pourrait marquer une étape importante. En renouant avec un passé glorieux et en investissant dans l'avenir, le Mali peut espérer à nouveau s'inscrire parmi les grandes nations du 7^{ème} art africain. ■

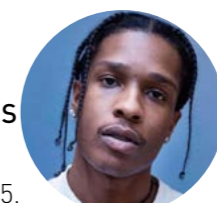
INFO PEOPLE

SONGHOY BLUES : « HÉRITAGE » EN HOMMAGE AUX RACINES AFRICAINES



Le groupe malien Songhoy Blues a sorti son quatrième album, intitulé « Héritage », le 17 janvier 2025. Composé de 11 titres, cet opus marque une évolution vers des sonorités plus acoustiques, intégrant des instruments traditionnels tels que la kora et le balafon. Les thématiques abordées incluent l'identité, la migration et la préservation des traditions. Plusieurs artistes maliens renommés, dont Afel Bocoum, Rokia Koné, Neba Solo et Madou Diabaté, ont collaboré à cet album, enrichissant sa diversité musicale.

A\$AP ROCKY : LE RAPPEUR DANS DES ENNUIS JUDICIAIRES



Le 21 janvier 2025, A\$AP Rocky a fait face à deux chefs d'accusation au tribunal de Los Angeles pour agression avec une arme semi-automatique. Rattrapé par son passé, le chéri de Rihanna aurait tiré sur son ancien ami A\$AP Relli en novembre 2021, à proximité de Selma Avenue, à Los Angeles. Encourant jusqu'à 24 ans de prison s'il est reconnu coupable, le rappeur de 36 ans a refusé un arrangement que lui ont proposé les procureurs qui prévoyait 180 jours d'incarcération, sept ans de sursis et trois ans de probation. Entendu une première fois par la justice en novembre 2023, il avait rejeté les accusations portées par son ancien ami.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Nos solutions de
connectivité

Interconnectez vos agences en toute
simplicité.



20 28 00 00
www.afribone.com

